

PURGEUR ACIER CARBONE A FLOTTEUR TYPE SK70

CARACTERISTIQUES

Le purgeur SK70 est un purgeur à flotteur destiné à la purge des installations vapeur. Fabriqué en acier carbone, le purgeur SK70 existe en raccords taroudés et à brides PN 25 avec encombrement normalisé. Ce purgeur permet d'évacuer des quantités importantes de condensat et s'adapte bien aux variations de débit. De ce fait, il est particulièrement destiné à la purge de process telle que celle des échangeurs, des autoclaves, des condenseurs en chimie, pharmacie et agro-alimentaire. En standard, le SK70 est équipé d'une capsule thermostatique pour l'évacuation de l'air au démarrage. Il doit être installé à l'horizontal et plusieurs mécanismes internes sont proposés en fonction des différentielles de pression.



MODELES DISPONIBLE

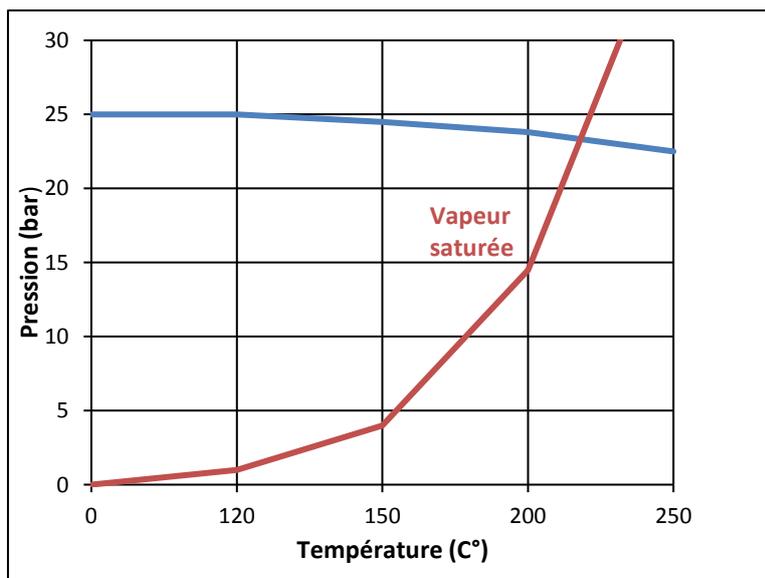
Raccordement taroudé G : G 1/2" - G 3/4" - G 1".

Raccordement à brides PN25 : DN15, DN20 et DN25.

ΔP 4,5 / 10 / 14 bar

LIMITES D'EMPLOI

PS fluide :	25 bar
TS fluide :	+0 °C / +250 °C
Utilisation sur vapeur saturée	20 bar / +215 °C



Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles



SECTORIEL S.A.
45 rue du Ruisseau
38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE
Tél : +33 4 74 94 90 70 – Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.fr / Email : sectoriel@sectoriel.fr

Pages	1/5
Ref.	FT1514
Rev.	03
Date	06/2018

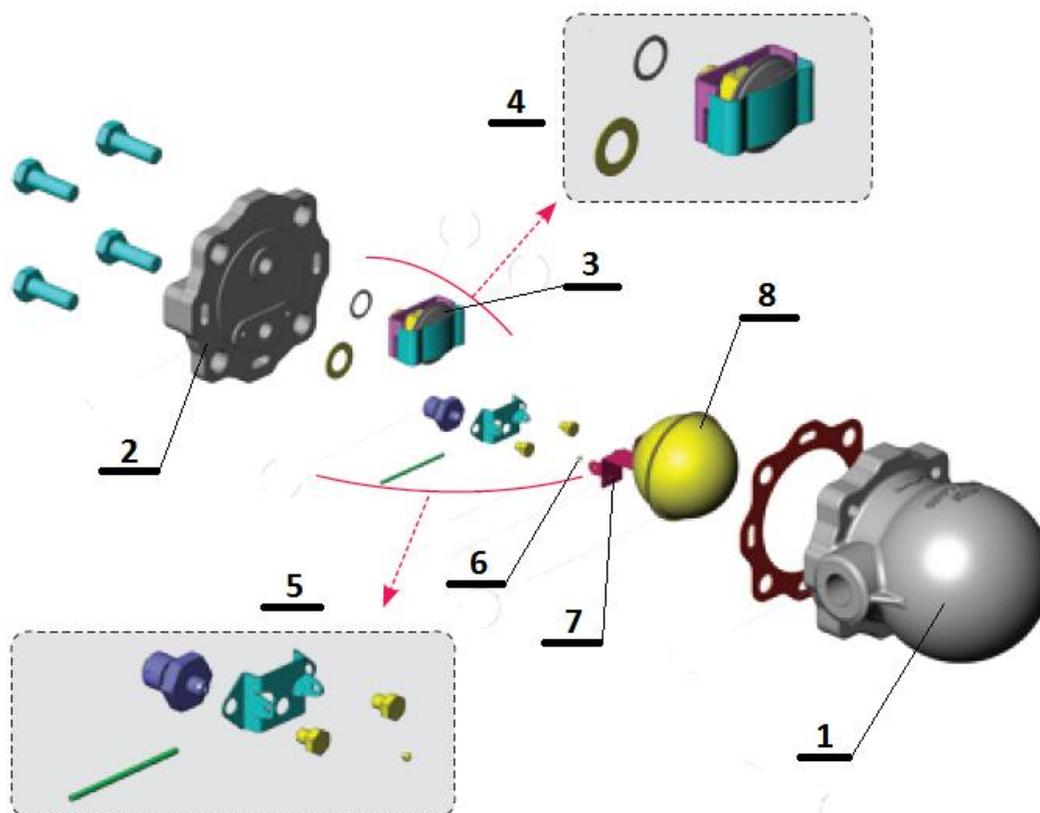
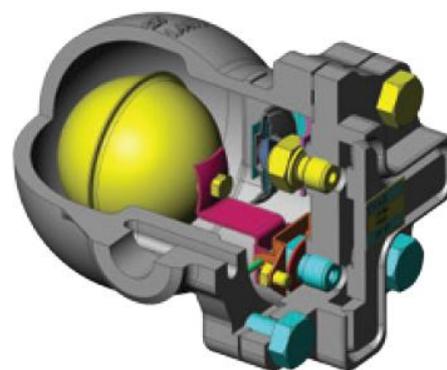
PURGEUR ACIER CARBONE A FLOTTEUR TYPE SK70

DIRECTIVES ET NORMES DE CONSTRUCTION

OBJET	Norme
Directive CE pression 2014/68	G 1/2" à G 1" : A4 § 3 non soumis
	DN 15 à 25 : A4 § 3 non soumis
Nuances des aciers carbone	EN 1503-1
Raccordement taraudé	ISO 228
Brides	EN 1092-1
Dimensions FAF	EN 26554

CONSTRUCTION

N°	Désignation	Matière
1	Corps	Acier carbone 1.0619
2	Couvercle	Acier carbone 1.0619
3	Capsule thermostatique	Acier inox 304
4	Siège capsule	Acier inox 304
5	Siège flotteur	Acier inox 304
6	Bille	Acier inox 440 C
7	Levier flotteur	Acier inox 304
8	Flotteur	Acier inox 304



Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles



SECTORIEL S.A.
 45 rue du Ruisseau
 38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE
 Tél : +33 4 74 94 90 70 – Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.fr / Email : sectoriel@sectoriel.fr

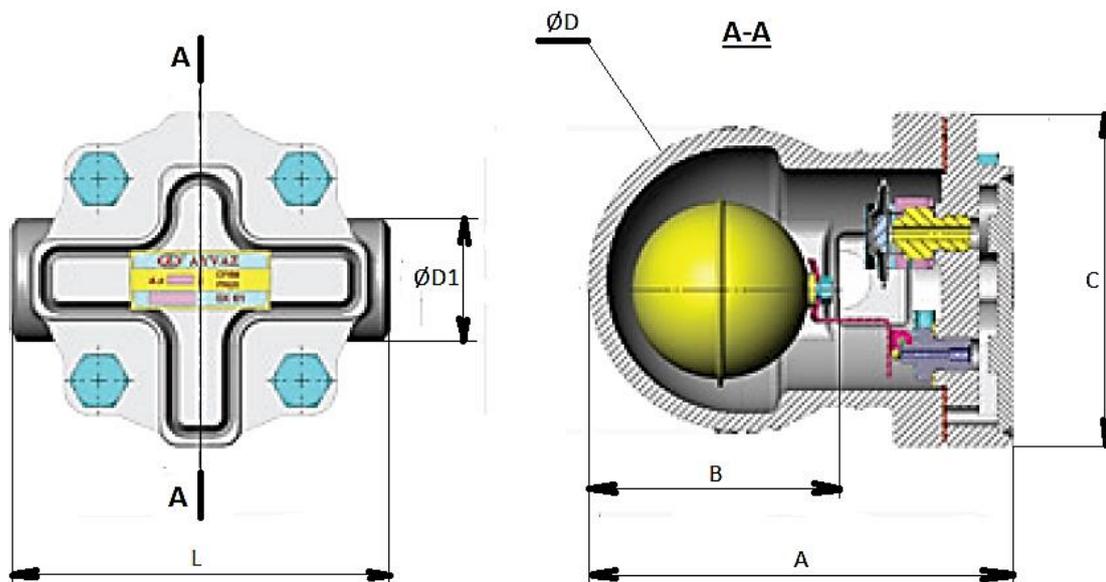
Pages	2/5
Ref.	FT1514
Rev.	03
Date	06/2018

PURGEUR ACIER CARBONE A FLOTTEUR TYPE SK70

DIMENSIONS (mm) ET POIDS (kg)

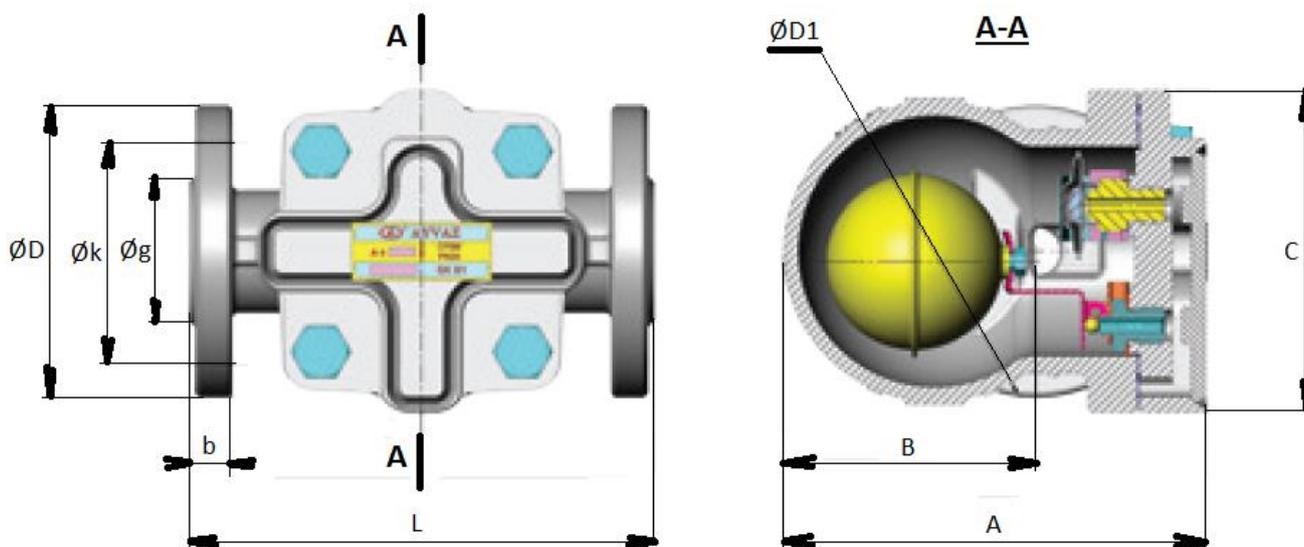
Raccordement taraudé G

DN	A	B	C	ØD	ØD1	L	Poids
1/2"	136,5	81,5	108	98	40	122	3,3
3/4"	136,5	81,5	108	98	40	122	3,3
1"	148,5	92,5	108	120	47	145	4,3



Raccordement à brides PN25

DN	A	B	C	ØD1	L	ØD	Øk	Øg	b	Nbr. perçages	Poids
15	136,5	81,5	108	98	150	95	65	46	14	4	4,5
20	136,5	91,5	108	98	150	105	75	56	16	4	5,2
25	148,5	99,5	108	120	160	115	85	65	17	4	6,4



Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles

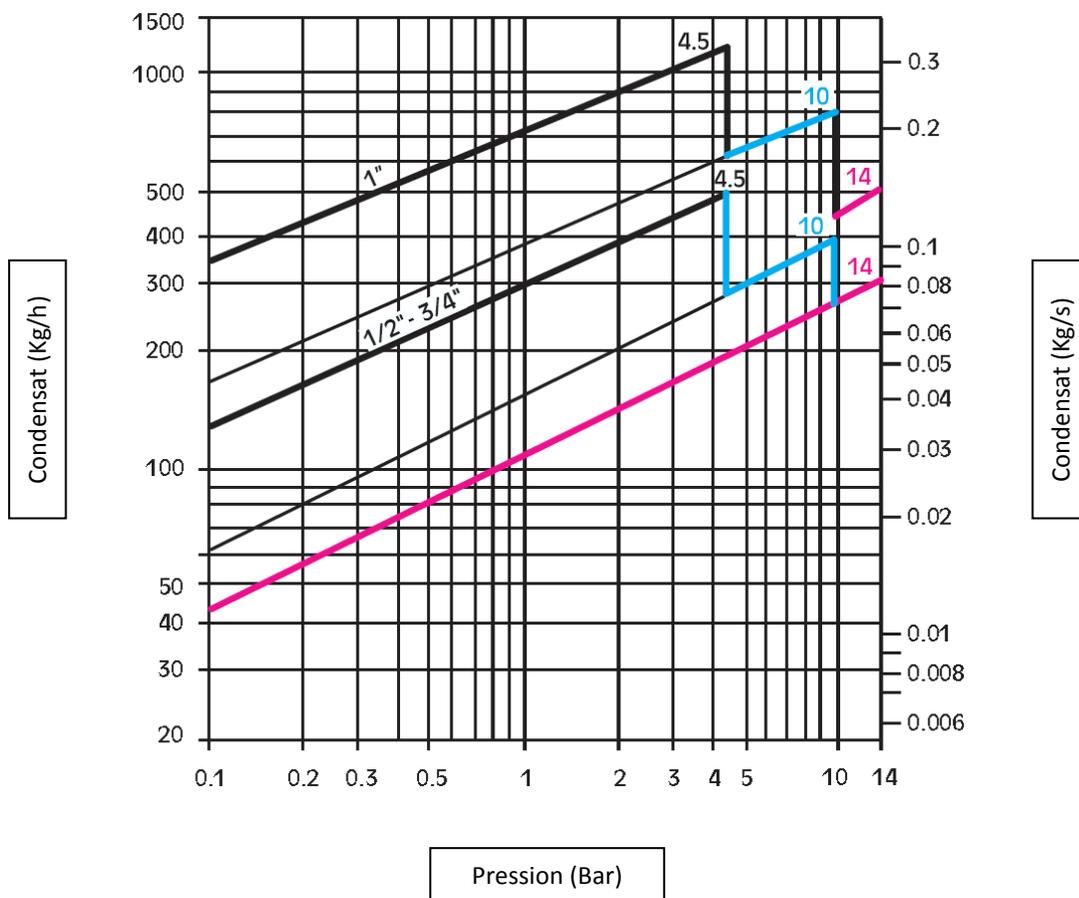


SECTORIEL S.A.
 45 rue du Ruisseau
 38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE
 Tél : +33 4 74 94 90 70 – Fax : +33 4 74 94 13 95
www.sectoriel.fr / Email : sectoriel@sectoriel.fr

Pages	3/5
Ref.	FT1514
Rev.	03
Date	06/2018

PURGEUR ACIER CARBONE A FLOTTEUR TYPE SK70

DEBIT DE CONDENSAT (Kg/h)



INSTALLATION

Le purgeur SK70 doit être installé en point bas par rapport au réseau à purger. Il est livré en standard pour une installation horizontale. Sur demande, seulement, le SK70 peut être livré pour une installation verticale. En amont du purgeur, il est préférable de prévoir un filtre Y de façon à éviter d'endommager le siège du purgeur par le passage d'impuretés. La sortie du purgeur doit être raccordée au réseau de retour des condensats ou dirigé vers l'égout. Dans ce cas, respecter la température maximum de rejet dans l'environnement.

Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles

	SECTORIEL S.A. 45 rue du Ruisseau 38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE Tél : +33 4 74 94 90 70 – Fax : +33 4 74 94 13 95 www.sectoriel.fr / Email : sectoriel@sectoriel.fr	Pages	4/5
		Ref.	FT1514
		Rev.	03
		Date	06/2018

PURGEUR ACIER CARBONE A FLOTTEUR TYPE SK70

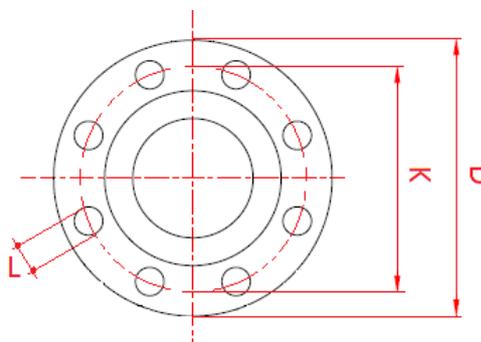
MONTAGE

La position de montage du purgeur SK est très importante pour son bon fonctionnement. Il faut respecter simultanément deux directions de montage.

- 1 - le SK doit être installé à l'horizontale en respectant le sens de la flèche gravée sur le corps : vapeur en amont et condensat en aval.
- 2 - De plus, la flèche indiquée sur la plaque signalétique doit être dirigée vers le sol.
- 3 - Avant de procéder à l'installation du purgeur, isoler la ligne et la dépressuriser. Attendre le refroidissement complet de l'installation.
- 4 - Nettoyer soigneusement la tuyauterie amont.
- 5 - Visser le purgeur sur la tuyauterie après avoir vérifié le sens de montage indiqué ci-dessus.
- 6 - Pour le purgeur SK à brides, sélectionner des joints de brides adaptés aux conditions de service vapeur.

Utiliser les types de boulons suivants :

Dimensions des brides ISO PN25					
DN	D	K	L	Qté	∅
15	95	65	14	4	M12
20	105	75	14	4	M12
25	115	85	14	4	M12



ENTRETIEN

Il n'est pas nécessaire de déposer le purgeur pour procéder à son entretien.

- 1 - Fermer le robinet d'isolation en amont du purgeur.
- 2 - Vidanger la tuyauterie aval.
- 3 - S'assurer de l'absence de pression et de température.
- 4 - Dévisser les 4 Vis et retirer le couvercle repère 2.
- 5 - Vérifier l'état du flotteur repère 8, de l'ensemble du mécanisme et particulièrement l'état du siège repère 5. Nettoyer et remplacer les pièces endommagées si nécessaire.
- 6 - Vérifier l'état de la capsule repère 4 du siège, remplacer la capsule si nécessaire et nettoyer le siège.
- 7 - Remonter le couvercle repère 2 en changeant le joint de corps.

PIECES DETACHEES

DN (Taraudé)	DN (Brides)	Mécanisme interne		
		ΔP 4,5	ΔP 10	ΔP 14
1/2"	15	981232	981233	981234
3/4"	20	981232	981233	981234
1"	25	981235	981236	981237

Informations données à titre indicatif et sous réserve de modifications éventuelles

	SECTORIEL S.A. 45 rue du Ruisseau 38290 SAINT QUENTIN-FALLAVIER – FRANCE Tél : +33 4 74 94 90 70 – Fax : +33 4 74 94 13 95 www.sectoriel.fr / Email : sectoriel@sectoriel.fr	Pages	5/5
		Ref.	FT1514
		Rev.	03
		Date	06/2018